

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REPERTE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 86/144 du 27/01/86
/MTERPPS-DGFP-DGRC

Portant intégration et nomination
de Monsieur BASSOA Xavier dans les
cadres de la catégorie A hiérar-
chie I des Services Administratifs
et Financiers - SAF - (Administra-
tion Générale).-

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordon-
nance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
tionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des SAF ;

(/u le décret n° 62/130/ME du 9.5.62 fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant
statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;

(/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomi-
nations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 35/260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des
situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier
Ministre ;

(/u le décret n° 5/1423 du 7.12.85 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 5/1434 du 17.12.85 portant organisation des
intérieurs des Membres du Gouvernemen.

(/u le Protocole d'Accord du 29.11.80 signé entre la Roumanie
et la République Populaire du Congo ;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

(/) E C R E T E :

.../...

AE

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinées du décret n° 62-426 du 29.12.62 et du Protocole d'Accord du 29.11.80 susvisés, Monsieur BASSOA Xavier, né le 1er.12.1959 à Allembé, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures, Spécialité : Droit, Obtenue à l'Université de Bucarest (Roumanie), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) au grade d'Administrateur des SAF Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 27 Janvier 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale

[Signature]
Bernard COBO MATSIOMA.-

[Signature]
Ange Edouard FOUMGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC
DGFP/DGCE
DGCE/BSE
D.G.B.
D.C.F.
M.J.
INTERESSE
DOSSIER
SGG/BC

1
3
3
3
1
2
1
3
2./-

[Signature]